

La Gazette de l'A.V.A.Nice

N°598 du 28 novembre 2024

La plaquette de 1947 de l'AVAN est en ligne : onglet « Histoire de l'A.V.A.N. », rubrique « Les anciennes plaquettes » ou en cliquant [ICI](#)

Au sommaire de ce numéro :

- Un an de plus cette semaine
- Les prochaines sorties à l'A.V.A.N.
- Pourquoi une double affiliation pour l'A.V.A.N. ?

Un an de plus cette semaine !

Pour la période du 2 au 8 décembre, la Gazette souhaite un **JOYEUX ANNIVERSAIRE** à 3 membres du club :

- Alain DRUETTO : le 2 décembre
- Franck DUPRÉ : le 5 décembre
- Roland IVALDI : le 8 décembre

Les prochaines sorties à l'A.V.A.N.

- **Samedi 30 novembre 2024**
 - o **ÉCOLE de CYCLISME** : Rendez-vous à 8h00 à Ferber pour un départ à 8h30
 - o **Départ 8h00** : parcours décidé sur place
- **Dimanche 1^{er} décembre 2024**
 - o **Groupe A départ 8h30 et B 8h35** : Nice - **rassemblement à Cagnes sur Mer au profit du Téléthon** (*une petite pièce dans la poche du maillot ne pèse pas bien lourd, pensez-y !*) - La Grange Rimade - La Colle - les Fumerates - Vence - Le Peyron - Gattières - Carros village - Gattières - La Baronne - Nice (70 km)
- **Lundi 2 décembre 2024**
 - o **Groupe C départ 8h15** : parcours décidé sur place
 - o **Pas de permanence ni de réunion**
- **Mardi 3 décembre 2024**
 - o **Groupe matinée, départ 8h00** : Nice - Golfe Juan - boulevard des Horizons - Vallauris la chapelle - route de la Badine - avenue Jules Grec - carrefour de Biot - N7 - Nice
 - o **Groupe A, départ 8h00** : Nice - Monaco - Menton - Ventimiglia - La Rochetta Nervina - Ventimiglia - Menton - Nice
 - o **Groupe B** : Pas de sortie jusqu'à nouvel ordre
- **Jeudi 5 décembre 2024**
 - o **Groupe A départ 8h00 et A' 8h30** : Nice - Cap d'Antibes - Cannes Palm-Beach - Cap d'Antibes - phare de La Garoupe - Nice (70 km)
 - o **Groupe B départ 8h40** : Nice - Cap d'Antibes - Cannes Palm-Beach - Cap d'Antibes - phare de La Garoupe - Nice (70 km)
 - o **Groupe C départ 8h30** : Nice - Antibes - boulevard du Cap - Le Cap - jardinet Golfe Juan - chemin de Sables - Nice (60 km)
- **Samedi 7 décembre 2024**
 - o **ÉCOLE de CYCLISME** : Rendez-vous à 8h00 à Ferber pour un départ à 8h30
 - o **Départ 8h00** : parcours décidé sur place
- **Dimanche 8 décembre 2024**
 - o **Groupe A départ 8h30 et B 8h35** : Nice – Antibes - Cannes (**rassemblement départemental parking du port au Mouré Rouge**) - cap d'antibes - Nice (62 km)

Pourquoi une double affiliation pour l'A.V.A.N. ?

L'A.V.A.N. a opté pour une double affiliation UFOLEP (Union Française des Œuvres Laiques d'Éducation Physique) et FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) pour diverses raisons.

Voici les principales :

- Accès à une offre plus large de compétitions et d'activités :
Chaque fédération propose son propre calendrier d'événements sportifs, compétitions et activités. La double affiliation permet aux membres du club de participer aux compétitions organisées par l'une ou l'autre des fédérations, augmentant ainsi les opportunités d'activités et de performances.
- Diversité des disciplines sportives :
Certaines disciplines ou formats spécifiques peuvent être mieux représentés dans une fédération que dans l'autre.
Par exemple, l'UFOLEP est connue pour ses activités sportives diversifiées et orientées vers l'éducation populaire, tandis que la FSGT met souvent l'accent sur des sports collectifs et des valeurs sociales.
- Flexibilité dans les licences et les assurances :
Les deux fédérations proposent des systèmes de licences et des couvertures d'assurance. Selon les profils des adhérents, une double affiliation peut permettre de choisir l'option la plus adaptée pour des besoins spécifiques (loisirs, compétitions ...).
- Adaptation aux besoins des adhérents :
Les membres d'un club peuvent avoir des attentes variées : certains privilégient le loisir (souvent UFOLEP), d'autres préfèrent la compétition (souvent FSGT). La double affiliation offre une réponse personnalisée à ces différents besoins.
- Enfin bien que distinctes, les deux fédérations partagent des valeurs telles que l'accès au sport pour tous, l'éducation populaire et l'inclusion. Une double affiliation peut refléter un engagement plus large envers ces principes.

Vous avez (re)pris la licence 2024-2025 à l'A.V.A.N., vous êtes donc licenciés automatiquement à l'UFOLEP cette année. Rien ne vous empêche de vous affilier en plus à la FSGT pour pouvoir bénéficier de l'offre compétition de cette fédération.

L'année prochaine vous aurez le choix de vous affilier à l'UFOLEP ou à la FSGT en fonction de vos désirs. Vous pourrez aussi bien sûr opter pour la double affiliation.

Renseignez-vous auprès des membres de la commission 3 ou auprès du secrétaire de l'A.V.A.N.

À la semaine prochaine !
